



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

Téléphone : 819 221-2839

Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Rédaction : Charline Plante, mairesse

Infolettre municipale – Avril 2025

Fermeture des bureaux municipaux

Les bureaux municipaux seront fermés le lundi 21 avril (jour férié).

Livre du 125^e anniversaire

La municipalité souhaite offrir **gratuitement** un livre du 125^e anniversaire de Saint-Élie-de-Caxton. Disponible à la municipalité jusqu'au 8 mai 2025 ou jusqu'à épuisement de ceux-ci. Vous pouvez vous en procurer plusieurs si vous le souhaitez.

Consultation publique – comité de vitalisation

Le mardi 8 avril, le comité de vitalisation a organisé une consultation publique afin de recueillir les idées des citoyens autour de cinq axes essentiels à la revitalisation de la municipalité. L'objectif : imaginer des projets rassembleurs pour dynamiser notre communauté.

1. Attractivité et accueil : Encourager l'installation de nouvelles familles.
2. Emploi et services : Maintenir et développer les opportunités professionnelles ainsi que l'accès aux services de proximité.
3. Embellissement et aménagement : Améliorer l'environnement urbain.
4. Mobilité et développement durable : Favoriser des initiatives écologiques et une meilleure accessibilité.
5. Animation et rayonnement : Promouvoir et dynamiser le milieu.

Le fonds de vitalisation est disponible pour les organismes, les entreprises privées ainsi que les instances municipales et scolaires. Le comité est là pour vous accompagner dans la concrétisation de vos projets.

Un immense merci aux 33 citoyens qui ont participé à cette soirée ! Votre énergie et la richesse de vos idées seront un moteur essentiel pour le développement de notre municipalité. Merci également à Pidjouma Traoré, agent de vitalisation du territoire de la MRC de Maskinongé, dont les explications ont permis de mieux saisir les enjeux.

Bienvenue chez nous

Pendant tout le mois d'avril, Mme Isabelle Crépeau, conteuse, sera en résidence de création. Nous pourrions possiblement la voir se promener dans nos rues afin de rencontrer des gens et discuter de différents sujets avec nous. Partageons avec elle notre amour pour Saint-Élie-de-Caxton.

Une performance aura lieu le 26 avril prochain chez Mel & Nico.

Engagez-vous en politique municipale – Élections municipales 2025

La politique municipale vous passionne? Les prochaines élections approchent, et c'est l'occasion idéale de déposer votre candidature.

En novembre 2025 se tiendront les élections municipales, le ministère des Affaires Municipales organise des rencontres d'information virtuelles. Ces rencontres ont pour but de permettre aux personnes intéressées par la politique municipale de bien comprendre les rôles et responsabilités des élus.

La prochaine séance d'information sera le 1^{er} mai 2025. Un mandat en politique municipale est une expérience enrichissante qui vous place au cœur des décisions et du développement de notre belle communauté.

Vous devez vous inscrire sur le site ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025.

Élections fédérales 2025

Les votes par anticipation auront lieu au GARAGE DE LA CULTURE les 18-19-20-21 avril 2025

La journée du vote sera le lundi 28 avril 2025 aussi au GARAGE DE LA CULTURE.

C'est un exercice démocratique important. Votons en grand nombre.

Félicitations

Lauréate du prix Création en métiers d'art dans le cadre des Prix Excellence de Culture Mauricie, Mme Émylie Drapeau-Larivière est à l'honneur. Félicitations à cette talentueuse Caxtonienne pour son travail remarquable ! Par ailleurs, saluons également M. Jeannot Bournival, finaliste au prix Artiste de l'année, pour son œuvre admirable.

Rappel – Abri temporaire

Même si ce type d'installation temporaire ne requiert pas de permis de la Municipalité, sachez qu'il existe des normes d'implantation bien précises à respecter, notamment sur la période permise. La réglementation s'applique à tous les types d'abris hivernaux temporaires (véhicules, vestibules, etc.) et concerne autant la structure que la toile.

Période permise

Vous avez jusqu'au 1^{er} mai 2025 pour enlever votre abri temporaire. Celui-ci doit être totalement démonté et enlevé. Merci de votre collaboration

Félicitations

La Chambre de commerce et d'industrie de la MRC de Maskinongé (CCIMM) dévoilait ses lauréats le 21 mars dernier, dans le cadre de la 37^e Soirée des Sommets Desjardins.

Félicitations à la FERME LES VERGERS D'OR – grâce à son engagement envers l'excellence, son innovation et son impact positif sur la région, l'entreprise lauréate contribue au développement et à la prospérité de notre communauté agricole. Cette entreprise de chez nous a reçu le prix Agroalimentaire remis par UPA de Maskinongé.

Félicitations

Grand gagnant de Kraft hockeyville 2025, le comité organisateur de l'aréna de Saint-Boniface peut être fier du travail accompli au cours des derniers mois. Le Québec en entier s'est mobilisé afin de permettre à l'aréna de remporter le 250 000 \$ tant convoité. Bravo à tous les bénévoles et aux citoyens qui ont pris le temps de voter afin de soutenir ce magnifique projet rassembleur.

Optimisez l'utilisation des bacs de poubelle, recyclage et compostage

Saviez-vous que bien utiliser vos bacs de recyclage et de compostage peut réduire les frais de traitement des déchets? Voici quelques conseils pratiques pour maximiser leur efficacité :

Recyclage : Le bac bleu est destiné aux matières recyclables. Assurez-vous que les contenants soient bien vidés. Les articles comme les sacs en plastique, la vaisselle brisée, les jouets ou les textiles ne doivent pas y aller, car ils ne sont pas recyclables dans ce système. En respectant ces consignes, vous aidez à garantir une gestion efficace des matières recyclables.

Compostage : Le bac brun est idéal pour les matières organiques comme les pelures de fruits et légumes, le marc de café, et les feuilles mortes. Les restes de tables doivent aussi se retrouver dans le bac brun. **À partir du 17 avril 2025, le bac de compost sera ramassé toutes les semaines.**

Ordures : Utilisez le bac noir uniquement pour les déchets non recyclables ou compostables. En réduisant la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement, vous contribuez à diminuer les coûts environnementaux et financiers. Chacun y gagne.

Collecte de piles et batteries

Pourquoi recycler vos batteries?

- Chaque année, des millions de piles et batteries se retrouvent dans des sites d'enfouissement où les produits chimiques toxiques nuisent à l'environnement.
- Le recyclage permet de récupérer des métaux rares qui peuvent être réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits.

Comment recycler les batteries?

1. Protégez les batteries standards à usage domestique ou les piles dans de petits sacs de plastique

À quel endroit les piles et batteries peuvent être recyclées ?

- À la municipalité de St-Élie-de-Caxton, à l'entrée du rez-de-chaussée adjacent aux bureaux du CLSC et de la Clinique les Grès
- À l'écocentre de St-Étienne-de-Grès